

**Fonds des Nations Unies pour la Population**

**Termes de référence de la revue à mi-parcours du 7ème Programme pays du Mali**

**Contexte et justification**

La mise en œuvre du 7ème programme de coopération entre l’UNFPA et le Mali a démarré en 2015 pour une période de cinq. D’un budget total de 38,4 millions de US$ dont 19,4 millions US$ prévus sur les ressources régulières, ce programme a pour but de contribuer à la réduction de la pauvreté. Le programme vise : (i) la réalisation du dividende démographique en tirant profit des initiatives régionales (stratégie du Sahel, projet UNFPA-Banque Mondiale) ; (ii) la réduction de la mortalité maternelle et néonatale ; (iii) la promotion des droits sexuels et reproductifs, y compris dans les situations humanitaires. Il cible en priorité les populations marginalisées notamment les femmes, les adolescents et jeunes plus particulièrement dans les zones affectées par les conflits. Le programme contribue à quatre effets du plan stratégique de l’UNFPA 2014-2017 portant sur la santé sexuelle et reproductive, les adolescents et jeunes, l’équité du genre et l’autonomisation de la femme, et la dynamique de la population.

La revue à mi-parcours fait partie des mécanismes de suivi évaluation mis en place au début du programme pays 2015-2019 en vue d’analyser les résultats atteints au regard des cibles fixés dans la matrice des résultats et des ressources, d’identifier les facteurs internes et externes ayant affecté les performances du programme, et de proposer des mesures correctrices. Elle a lieu une année après la mission pluridisciplinaire du groupe interne de consultation (ICG) qui avait, entre autres, pour objectifs de donner des orientations stratégiques pour la mise en œuvre du 7ème programme de coopération, et d’apprécier les opérations nécessaires du bureau pour une exécution appropriée du programme. Le rapport de cette mission est disponible ; ses recommandations seront réexaminées dans le cadre de cette revue.

La revue à mi-parcours intervient dans un contexte nouveau marqué par l’adoption et la mise en œuvre de l’agenda de développement à l’horizon 2030 et les objectifs de développement durable, la préparation du prochain plan stratégique de l’UNFPA. La mise en œuvre du 7ème programme pays au cours des années restantes devra tenir compte de ces nouveaux cadres de développement**.**

**Objectifs**

La revue à mi-parcours du programme de coopération Mali-UNFPA a pour objectifs de :

1. Mesurer les performances du programme partant du cadre des résultats et des ressources du programme pays, et des Plans de Travail Annuels 2015, 2016 et 2017 ;
2. Identifier les facteurs internes et externes ayant affecté les performances du programme;
3. Faire des recommandations sur l’alignement du 7ème programme pays aux objectifs de développement durable.

**Résultats attendus**

A l’issue de la revue à mi-parcours :

1. Le niveau d’atteinte des produits du programme est mesuré par domaine d’intervention ;
2. L’efficacité des modalités d’exécution est appréciée ;
3. La contribution du programme à la réalisation des politiques et des programmes nationaux de développement est connue ;
4. La qualité et l’adéquation de l’assistance technique fournie dans le cadre du programme sont appréciées ;
5. La coordination du programme, la synergie avec d’autres intervenants dans les domaines d’intervention, le suivi évaluation et la communication avec les parties prenantes sont appréciés ;
6. La mobilisation des ressources et l’exécution financière du programme sont appréciées ;
7. Les facteurs internes et externes ayant affecté les performances du programme sont identifiés ;
8. Les recommandations pour une meilleure exécution du programme sont proposées

**Questions de revue**

Les critères de revue seront ainsi, l’efficacité, l’efficience, la cohérence, la viabilité. Les questions suivantes devront être étudiées au cours de la revue à mi-parcours :

* Dans quelle mesure les interventions du programme ont permis de répondre aux produits attendus de la mise en œuvre du programme ?
* Quel est le niveau d’atteinte des produits au regard des cibles initialement fixées ?
* Les mécanismes de suivi actuellement en place permettent-ils de mesurer les progrès vers l’atteinte des résultats ?
* Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils viables ?
* Quel est le degré d’appropriation des activités et des stratégies utilisées par les partenaires de mise en œuvre ?
* Quels sont les éléments existants d’appropriation nationale pouvant favoriser une appropriation à plus long terme des autorités et de la communauté ?
* Dans quelle mesure le programme a-t-il eu un impact sur les différents groupes de bénéficiaires ?
* Quels sont les facteurs majeurs internes ou externes qui ont influé sur la mise en œuvre du programme ? Les quels sont explicatifs des performances et lesquels des contreperformances
* Dans quelle mesure les ressources du programme ont été utilisées façon efficiente ?

**Produits attendus**

Les produits attendus de la revue sont les suivants :

1. **Un document méthodologique de conception de la revue à mi-parcours :** Le document présentera la méthodologie qui sera utilisée par les consultants, le plan de travail détaillé avec des échéances pour chaque étape.
2. **Un rapport final :** rédigé selon le plan repris en annexe.

**Méthodologie**

Les consultants retenus pour la revue à mi-parcours du programme pays auront à analyser la documentation relative à la formulation du programme pays au regard des priorités nationales définies dans les documents de politiques et stratégies nationales de développement. Ils analyseront la mise en œuvre du programme à mi-parcours à partir de plans de travail annuels 2015, 2016 et 2017, de rapports trimestriels et annuels d’activités, et de rapports de revues annuelles organisées avec les partenaires de mise en œuvre du programme.

Ils auront accès à toute la documentation nécessaire à l’élaboration du rapport de la revue à mi-parcours. Ils auront des entretiens avec les partenaires de mise en œuvre du programme, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, structure de coordination du programme, et le personnel de l’UNFPA. Ils effectueront des visites de terrain, et auront des entretiens avec les bénéficiaires afin d’apprécier leur niveau de satisfaction des services offerts. Ces entretiens se feront par focus ou par interview individuelle.

L’UNFPA et le Ministère des Affaires Etrangères et Coopération Internationale offriront un cadre de travail aux consultants, ainsi que les informations et les documents nécessaires aux travaux de la revue à mi-parcours. Le rapport de la revue à mi-parcours sera, dans un premier temps, présenté pour discussion à l’UNFPA et au Ministère des Affaires Etrangères et Coopération internationale. La version amendée du rapport sera ensuite présentée et discutée dans le cadre d’une réunion plus large de validation avec l’ensemble des partenaires de mise en œuvre.

# Profil des consultants

La revue à mi-parcours sera conduite par une équipe de trois consultants nationaux ayant une meilleure connaissance des questions de population et du programme d’action adopté à la conférence internationale sur la population et le développement. L’un des consultants, de profil Population et développement, aura la responsabilité générale de la rédaction du rapport. L’autre de profil santé apportera sa contribution dans l’analyse et la rédaction du rapport pour les aspects liés à la santé sexuelle et reproductive. Et le troisième consultant aura la responsabilité du volet genre. Les trois consultants devront disposer d’excellentes capacités relationnelles, un esprit d’ouverture et de travail en équipe.

Le consultant en population et développement devrait avoir les qualifications suivantes :

1. une formation de haut niveau en démographie ou santé publique, de préférence au niveau PhD ;
2. une expérience dans le suivi et l’évaluation des programmes de population ;
3. une grande capacité d’analyse et de rédaction attestée par des publications.

Le consultant en santé de la reproduction devrait avoir les qualifications suivantes :

1. une formation de haut niveau en santé publique ;
2. une expérience dans le suivi et l’évaluation des programmes de santé ;
3. une grande capacité d’analyse et de rédaction attestée par des publications.

Le consultant en genre devrait avoir les qualifications suivantes :

1. une formation de haut niveau en sciences sociales ;
2. une bonne connaissance des questions de genre et des programmes en matière du genre mis en œuvre au Mali ;
3. une grande capacité d’analyse et de rédaction attestée par des publications.

**Organisation de la revue**

# Un comité technique sera mis en place pour cette revue à mi-parcours. Il sera composé de membres de l’UNFPA et de responsables de la partie nationale travaillant dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive, des adolescents et jeunes, de l’équité du genre et de l’autonomisation des femmes, et de la dynamique de la population. Le comité se réunira sur une base périodique en fonction du calendrier de travail pour apprécier l’évolution des travaux et donner des feedbacks techniques sur les différents documents produits par les consultants.

# Durée de la mission

Mai – Juillet 2017, soit 12 semaines.

**Chronogramme sommaire**

Les consultants sélectionnés élaboreront un chronogramme détaillé qu’ils discuteront avec le Comité technique dès le début de la consultation.